

**COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU CONSEIL DES ASSOCIATIONS
DE MONTREUIL
Samedi 29 janvier 2011
Salle JULIE-DAUBIER**

Début de l'AG : 14h 20.

73 associations présentes, 90 ont participé au vote (17 pouvoirs)

Fabienne MAUFFREY (ÉCHIQUIERS DE LA VILLE) a ouvert la séance et présenté une proposition de déroulement de la réunion.

Patrick PETITJEAN, maire adjoint, chargé de la Vie Associative, a d'abord remercié le SMRVA (Service Montreuillois des Relations avec la Vie Associative) et les représentants présents.

Son intervention a été présentée en 2 parties : les lignes de force qui se sont dégagées des événements remarquables en 2010 et celles à travailler en rapport avec le besoin de réformer la politique municipale envers les associations.

Sans chercher à être exhaustif, il a évoqué quelques points marquants de l'an passé, porteurs d'avenir.

D'abord ceux dans le cadre de la solidarité internationale, surtout avec les pays du Sud, qui permettent de connaître ce qui s'y passe, les échanges culturels et le développement de projets concrets pour les villages concernés, ce qui recoupe les efforts de la Ville dans le cadre de la coopération (appel à projets : 4 associations ont été retenues, 2 malgaches et 2 maliennes ; expérience à renouveler).

Ensuite, les activités autour de l'environnement et la biodiversité (comités d'usagers, Guérilla potagère, Sens de l'Humus, AMAP, Murs à pêches...), le développement durable et l'Agenda 21.

Avec le CUCS (Contrat Urbain de Cohésion Sociale, ex-Politique de la Ville), des subventions supplémentaires ont pu être dégagées pour 80 projets de 60 associations (plus que l'an passé). La moitié des projets est constituée de premières demandes, ce qui démontre la vitalité et l'intérêt des associations. Mais ces contrats dépendant de l'aide de l'État, risquent une remise en cause...

Les dynamiques territoriales ont un cadre réorganisé avec une structure en 6 antennes de secteur avec un responsable d'antenne ; les thématiques du développement urbain, projets de quartier, dynamique inter-associative, vont pouvoir se développer autour des centres sociaux, des maisons et des conseils de quartier.

La Charte de la participation citoyenne à Montreuil, rédigée suite à l'audit de la démocratie locale par l'ADELS (Association pour la Démocratie et l'Éducation Locale et Sociale) est, à ce jour, une version provisoire qui va être remise en débat entre les conseils de quartier, les associations, les personnels et les élus de la Ville. Un atelier de réécriture pour intégrer remarques et amendements sera installé d'ici 3 mois et la Charte définitive sera annexée à l'Agenda 21 fin septembre. Le Conseil des associations aura toute sa place dans cette concertation.

En perspectives 2011, le bureau municipal a proposé 4 axes de travail pour la rédefinition de la politique associative. La vie a changé en 10 ans : l'emploi, les missions de service public assumées par le bénévolat, les partenariats, ont évolué : où en est-on ? Il faut mettre en

cohérence les politiques de subvention entre les différents secteurs municipaux, redéfinir la fonction et la place du Conseil des associations, moderniser le SMRVA en élargissant sa fonction de centre de ressources et en simplifiant les démarches.

En ce qui concerne les dynamiques territoriales, un bureau d'études conduit une formation-action avec les services, les élus et des habitants pour aider à élaborer des projets de quartier.

En fonction des nouvelles missions du SMRVA, un rapprochement avec la mission Citoyenneté sera sans doute nécessaire.

Un appel à candidatures sera lancé pour participer à la réflexion autour des 4 axes de travail.

Le débat est ensuite ouvert avec la salle.

La représentante d'une nouvelle association, SHAMBALA (?) qui propose le roller et le vélo pour la santé et l'Écologie, l'avenir passant par l'Éducation des enfants, voudrait rencontrer les autres associations, cherche des gymnases disponibles et songe à l'espace sous le nouveau marché Croix-de-Chavaux.

M. BEN CHIKH (Divers Cités Cultures) propose des activités à la maison de quartier de La Noue et souhaite un local dédié à son association pour assurer une permanence auprès des personnes âgées.

Le représentant d'une association sénégalaise propose prévention sanitaire et promotion culturelle. Il souhaite que les gestes qui sauvent s'apprennent à l'école, d'abord en France, puis en Afrique.

Un membre de France-Bénévolat, réseau national décliné localement qui cherche à établir un lien entre ceux qui souhaitent s'investir, se rendre utiles, et les demandes de compétences des associations, déclare qu'il s'abstiendra lors du prochain vote, préférant attendre pour voir les mises en pratique du Conseil, interface entre la Ville et la vie associative, en l'absence de bilan, de projets précis présentés... Il rappelle que 2011 est l'année européenne du bénévolat. Il s'inquiète de l'engagement bénévole des jeunes...

Mme *SQUARE* puis M. *CHAIZE* (APECEK) remercient la Maison des associations, en particulier pour les formations proposées (mise à part celle sur le financement des projets) et souhaitent leur continuation et la simplification des formulaires. En ce qui concerne les manifestations associatives (JAM...) un renouvellement du matériel est souhaité.

Marie-Hélène CARLIER (Comité des fêtes du quartier Solidarité-Carnot) interroge le représentant de la mairie à propos des 4 axes de travail, à propos du coût du cabinet (au détriment des subventions ?) et à propos des missions de service public, en particulier les services d'aides à la personne, assurées par des associations qui ressemblent fort à des entreprises et qui ont peu à voir avec celles qui sont représentées par le Conseil.

À l'adresse des candidats, elle rappelle que l'engagement est d'abord d'être présent aux séances.

En faisant référence aux propositions de M. *PETITJEAN*, lors de la dernière réunion du Conseil, de se tourner vers les salles du privé pendant les travaux à venir, elle indique qu'elle s'est renseignée sur la location d'une salle rue Émile-Zola : une réunion y coûterait 1900€ ! Elle demande si les subventions vont augmenter en proportion...

Le représentant d'une association d'un village du Sénégal, déclare qu'il n'a jamais reçu aucune subvention ni informations à ce sujet ou formulaires à remplir. Il participe à la construction

d'écoles avec les seules cotisations des membres de son association, alors que d'autres associations, sans projets, sont subventionnées par la Mairie : il trouve que c'est injuste et que le Conseil est inutile.

Patrick PETITJEAN, interpellé, précise qu'il faudrait, peut-être, retravailler les critères d'attribution des subventions qui n'ont pas bougé depuis longtemps. Des projets ponctuels peuvent être subventionnés s'ils entrent dans les orientations de la Ville.

À propos des services associatifs d'aides à la personne, il précise que ces associations existent faute d'un statut suffisamment attractif pour des entreprises de solidarité et de santé qui sont dans le champ de l'économie sociale et solidaire, et qu'elles peuvent être considérées comme les autres associations tant que leur but reste non-lucratif.

À propos du bureau d'études, le financement de la formation action n'a aucun rapport avec le budget de la vie associative, qui ne bouge pas..

À propos des salles privées, il ne connaît pas l'adresse de la salle mentionnée. Il avait parlé du recours que pouvait constituer des salles associatives.

Un représentant des ÉCHIQUEIERS de la VILLE demande la remise en état des locaux faisant souvent l'objet de fuite d'eau ou de pannes électriques, comme à Jean-Lurçat. Il se déclare satisfait de la Maison des associations.

Aurélien ROL-TANGUY (LEZ'ARTS dans les MURS) s'informe des conditions dans lesquelles le Conseil des associations participera aux discussions autour de la Charte et du fonctionnement de la nouvelle instance de consultation.

Patrick PETITJEAN, précise que le groupe de travail qui se réunira entre mars et juin sera chargé de faire des propositions quant à la nouvelle politique associative. Il est distinct de l'atelier de réécriture de la charte de la participation citoyenne envisagé pour mai.

Il revient sur les 2 rôles dévolus au SMRVA : centre de ressources, fichier de la connaissance de la vie associative, qui devra dématérialiser beaucoup de démarches ; volet de la mission Citoyenneté, avec une stratégie globale par rapport à la vie associative sur la Ville.

M. *LAPIE* (APEI – Les papillons blancs) évoque son problème : association non-domiciliée à Montreuil, mais dont les activités sont sur Montreuil : comment avoir accès aux salles ?

Patrick PETITJEAN reconnaît que se sont aussi des critères à rediscuter.

À propos de Jean-Lurçat, certes en mauvais état, il ne connaît pas le programme des rénovations.

Marie-Hélène CARLIER veut savoir comment seront choisies les associations du groupe de travail.

Patrick PETITJEAN indique une composition en 3 tiers dont le Conseil. Pour les représentants des associations, on n'a pas encore choisi entre un appel public ou un tirage au sort. Ce sera le choix des élus...

-0-0-0-0-0-0-0-0-

À 15h 30, *Aurélien ROL-TANGUY* commente la projection du document qu'il a conçu, qui présente le Conseil des associations sortant (l'annuaire sur le site de la Ville est à ajouter au bilan).

Fatima SARAIVA (Association Française contre la Myopathie) a mis en évidence la question de l'accessibilité des salles aux personnes à mobilité réduite qui empêche leur participation aux activités associatives.

Marie-Hélène CARLIER s'est enquis de savoir si la Journée des associations montreuilloises serait maintenue sous la halle du marché Croix-de-Chavaux. *Michel PODGOURSKY* (FCPE) a fait remarqué que cette place rénovée demanderait qu'on réfléchisse aux possibilités matérielles d'accrochage des panneaux.

Patrick PETITJEAN a rappelé que l'idée avait été discutée l'été dernier de regrouper cette journée avec celle "de l'autoroute" qui se tient le même week-end. Idée pour l'instant écartée. Sinon, il a déclaré qu'il n'y avait pas de problème technique qui ne soit soluble. Cette Journée des associations pouvait aussi être déplacée dans le temps : plus tôt en septembre pour mieux présenter les possibilités associatives dès la rentrée ?

Une dame a mis en évidence la difficulté de se rendre à pied sur l'autoroute, la nécessité d'équilibrer le lieu des différentes manifestations et de ne pas noyer les informations dans le festif.

Fabienne MAUFFREY qui participe aux 2 événements se déclare peu favorable à leur regroupement mais favorable au changement de date.

Patrick PETITJEAN a dit que ce n'était qu'une hypothèse. Il a aussi évoqué une fête de l'autoroute qui durerait tout le mois d'août... De toute façon, pas en 2011, et pas contre l'avis de l'opinion majoritaire des associations.

M. *LAPIE* a posé le problème de la communication avec le Conseil : un site ? Comment lui poser une question ?...

L'adresse Internet du Conseil a été spécifiée.

À 16h a commencé la présentation des 16 candidats présents (3 absents sur les 19 inscrits) pour 12 places vacantes.

- ADVN "Association pour le Développement du Village de N'Guidjilone", représentée par *Kalidou NDIAYE* et *Aliou SALL*, association en lien avec un village du Sénégal ;
- "Les AMIS de YOCONTIGO" représentée par *Gabriel CORREIA* et *Victor LUBOYA*, association en lien avec une région de Madagascar ;
- AMUTC "Association Montreuilloise des Usagers des Transports Collectifs", représentée par *Alain FABRE* et *René MEHEUX* ;
- APECEK "Association pour la Promotion de l'Éducation, de la Culture et des Échanges avec Kédougou" représentée par *Patrick CHAIZE* et *Fanta SOUARE*, association en lien avec une région du Sénégal ;
- CEPAMI-EUROPE ONG "Centre de Prévention et d'Actions Humanitaires Internationales" représentée par *Frédéric* et *Adèle NEKAM*, association de prévention sanitaire et sociale nord-sud ;

- Les CHLOROPHYLLIENS représentée par *Catherine DOREAU* et *Claudie HERSENT*, association de continuité du lien social autour de jardins partagés au square Marcel-Cachin ;
- D2CM "Divers Cités Culture à Montreuil", représentée par *Lahoucine BEN CHIKH* et *Noura TAHIR*, association de culture polyvalente dans le quartier de La Noue ;
- FCPE "Fédération des Conseils de Parents d'Élèves" représentée par *Michel PODGOURSKY*, membre sortant ;
- FIBONACCI représentée par *Louise DESENNE-CABRATOSA* et *David EBONQUE*, association de soutien scolaire ;
- LEZ'ARTS dans les MURS, représentée par *Cécilia AUFFRAY* et *Hugo DE SOUSA*, des murs-à-pêches, association sortante ;
- LDH "Ligue des Droits de l'Homme" représentée par *Yao Richard BIAM* ;
- MAISON des FEMMES représentée par *Claudine PHILIPPE* et *Roselyne ROLLIER* ;
- MITSINJO représentée par *Jeanine LAURIN* et *Josette BERETIS*, association en lien avec une région de Madagascar ;
- MAP "association des Murs À Pêches" représentée par *Gilles LAMBERT*, membre sortant, pour une autre association ;
- RENC'ART au MÉLIÈS représentée par *Jean-Louis LE GALL* et *Gérard BOUMGHAR*, association des amis du cinéma, membres sortants ;
- RCM "Rugby Club Montreuillois" représentée par *Olivier CHARLES* et *Jean-Michel GROS*.

Les associations candidates inscrites suivantes ne se sont pas présentées :

- ADCYF "Association pour le Développement du Cercle de Yélimané en France",
- AMF "Association des Mohéliens de France",
- TOUS aux ÉCHECS.

Votes par options sur la liste des candidatures et collation.

Proclamation des résultats :

- 1- RENC'ART au MÉLIÈS, *Jean-Louis LE GALL* et *Gérard BOUMGHAR*, 76 voix, élus ;
- 2- FCPE, *Michel PODGOURSKY*, 75 voix, élu ;
- 3- MAP, *Gilles LAMBERT*, 71 voix, élu ;
- 4- MAISON des FEMMES, *Claudine PHILIPPE* et *Roselyne ROLLIER*, 58 voix, élues ;
- 5- RCM, *Olivier CHARLES* et *Jean-Michel GROS*, 66 voix, élus ;
- 6- AMUTC, *Alain FABRE* et *René MEHEUX*, 63 voix, élus ;
- 7- APECEK, *Patrick CHAIZE* et *Fanta SOUARE*, 62 voix, élus ;
- 8- FIBONACCI, *Louise DESENNE-CABRATOSA* et *David EBONQUE*, 54 voix, élus ;
- 9- LEZ'ARTS dans les MURS, *Cécilia AUFFRAY* et *Hugo DE SOUSA*, 51 voix, élus ;
- 10- LDH, *Yao Richard BIAM*, 44 voix, élu ;
- 11- Les CHLOROPHYLLIENS, *Catherine DOREAU* et *Claudie HERSENT*, 42 voix, élus ;
- 12- Les AMIS de YOCONTIGO, *Gabriel CORREIA* et *Victor LUBOYA*, 39 voix, élus ;
- 13- ADVN, *Kalidou NDIAYE* et *Aliou SALL*, 35 voix ;
- 14- CEPABI-EUROPE ONG, *Frédéric* et *Adèle NEKAM*, 31 voix ;
- 15- MITSINJO, *Jeanine LAURIN* et *Josette BERETIS*, 29 voix ;
- 16- D2CM, *Lahoucine BEN CHIKH* et *Noura TAHIR*, 28 voix.

Les six premiers sont élus pour 3 ans,

les 7, 8 et 9^{ème} sont élus pour 2 ans,
les 10, 11 et 12^{ème} sont élus pour 1 an.

Clôture de l'assemblée à 17h 45.

Michel PODGOURSKY
31 janvier 2011